

# Charte internationale de l'Artisanat Artistique

## Definitions

1) La créativité artisanale est la première manifestation à avoir accompagné l'apparition de l'humanité. Avant toute autre forme d'évolution, d'organisation et de production, l'objet artisanal a constitué le premier témoignage identitaire de la présence de la vie. Dans ce sens, les objets Métiers d'Art concourent à créer l'identité d'un peuple, en accord avec l'ensemble de ses traditions, ses connaissances et les traits distinctifs et en assurent sa reconnaissabilité et son unicité.

Les créations Métiers d'Art doivent être considérés comme l'expression de la culture matérielle lié au contexte dans lequel les phénomènes artistiques et les objets d'Art se manifestent et sont produits.

Par conséquent, les Métiers d'Art doivent être considérés comme des ouvrages des peuples, portant un message spirituel et culturel, et comme un des témoignages des traditions et de la créativité à transmettre aux générations futures.

2) On appelle **métiers d'art**:

- a) les créations, les productions et les ouvrages ayant une valeur esthétique élevée. Ces créations sont inspirées de formes, modèles, décors, styles et techniques traditionnelles ou issues de l'histoire de l'art mais elles peuvent aussi être le fruit de parcours créatifs individuels et de langage personnel expressif et artistique;
- b) les travaux qui sont effectués essentiellement avec des techniques manuelles, à haut niveau technique professionnel, à l'aide d'appareils, à l'exclusion de processus d'usinage entièrement en série ; des phases individuelles mécanisées ou automatisées de travail, selon des techniques innovatrices et avec des instruments technologiquement avancés, sont autorisées.
- c) Les activités de restauration consistant en interventions visant à la conservation, la consolidation et la remise en état des biens d'intérêt artistique, ou appartenant au patrimoine architectural, ethnographique, bibliographique et archivistique rentrent également dans le secteur des travaux artistiques<sup>1</sup>.

3) Les secteurs des travaux artistiques et traditionnels et leurs activités respectives sont identifiés par le biais d'une correspondance avec la classification européenne des activités économiques NACE rev.2 (publiée au Journal Officiel du 20 décembre 2006) et sont indiqués à l'annexe de la présente Charte.

## Les Valeurs

Les valeurs de l'artisanat artistique sont variées:

**1) Valeur économique.** Les Métiers d'art représentent non seulement un patrimoine culturel, mais également une ressource économique et de production fondamentale: un tissu de production diffus constitué de micro-entreprise, d'ateliers et de petites et moyennes entreprises fortement enracinées dans les territoires auxquels elles appartiennent, dont la valeur économique n'est pas négligeable au sein de la valeur produite par les secteurs manufacturiers.

**2) Valeur culturelle.** Les Métiers d'Art constituent un patrimoine culturel unique

<sup>1</sup> Il faudra identifier des correspondances entre les différentes fonctions théoriques et législatives des activités de restauration au niveau des différents pays, afin d'obtenir une définition la plus univoque et la plus partagée possible.

qui caractérise les sociétés dans leurs différentes époques de développement. Les entreprises artisanales sont le fruit d'une tradition artistique et productive séculaire, dépositaires de connaissances matérielles et immatérielles, enracinées dans les territoires auxquels elles appartiennent et difficiles à reproduire ailleurs. De même, elles sont porteuses de valeurs culturelles "universelles", en tant que productions attentives au design, au projet, à l'histoire qui ont souvent un rapport avec des secteurs culturels très différents entre eux.

**3) Valeur sociale.** Les Métiers d'Art sont porteurs d'une "valeur sociale" que le secteur crée par l'interaction avec les sujets économiques et sociaux du tissu territorial, avec la collectivité et l'environnement alentour. Les Métiers d'Art supposent en effet un fort enracinement dans le territoire de référence, ils sont partie intégrante de la culture et influence le tissu social. Dans cette optique, on peut ultérieurement encadrer le thème de la transmission des métiers d'art : en effet, en plus de la sauvegarde des traditions et du savoir-faire, cette transmission est fondamentale pour la protection du tissu social des territoires. Les métiers d'Art sont une forme d'emploi répandue qui alimente l'économie locale et les petites productions et qui créent de l'emploi, une stabilité sociale, et une possibilité de développement futur. De nombreux territoires sont caractérisés par des productions de tradition antique présentant un risque d'extinction à cause de l'absence de relève générationnelle. Les Métiers d'Art sont en outre le premier pas d'un développement économique durable également dans des zones sous-développées et/ou de dégradation.

## Les proposition

### Vers un parcours politique européen des Métiers d'Art

#### Préambule

A la lumière de ce qui a été dit jusqu'à présent, il semble clair que les Métiers d'Art représentent un secteur ayant des caractéristiques absolument particulières, tant d'un point de vue des productions, que du point de vue des dimensions de l'entreprise et de l'atelier, et du point de vue des contenus culturels et sociaux.

Des lignes politiques, stratégiques et des actions au niveau européen et international doivent donc être définies de manière à soutenir, défendre, valoriser et promouvoir les secteur des Métiers d'Art.

**1. Communication et Promotion.** Il est nécessaire de réaliser une importante action de communication de promotion du secteur, qui n'est pas clairement perceptible par le consommateur final. Les produits artistiques de haut niveau rentrent par contre parfaitement dans la catégorie d'un luxe « cultivé », conceptuel, attentif aux valeurs esthétiques et de *marque*. En même temps, la connaissance de l'existence des véritables "districts" des productions artistiques est également peu répandue, à savoir les lieux, territoires qui sont historiquement le siège de productions à haute valeur ajoutée, tant formelle que culturelle. Enfin, le monde des Métiers d'Art a peu d'attrait, tel qu'il est présenté actuellement, pour les jeunes générations, ce qui implique un pro-

blème en matière de transmission d'entreprise. L'image de l'artisanat doit donc être "dépeussière" et répandue auprès des plus vastes couches de la population : évidemment, il conviendra d'étudier divers messages, en fonction des différentes « âmes » des Métiers d'Art. Pour communiquer et promouvoir les Métiers d'Art, les moyens les plus modernes à disposition devront être utilisés de manière à faciliter la communication avec les jeunes générations : il s'agit donc de favoriser l'usage toujours plus important et prolifique du réseau internet à travers la création de canaux thématiques dans lequel il est possible de raconter des "histoires".

**2. Internationalisation et commercialisation.** L'artisanat artistique a besoin de projets spécifiques afin d'en favoriser l'internationalisation et d'en soutenir la commercialisation. A travers les Métiers d'Art, les processus d'internationalisation poussent non seulement les produits, mais également un style de vie, une philosophie et une éthique de production : c'est pourquoi les Métiers d'Art sont l'ambassadeur par excellence du "Made in...". Les processus d'internationalisation et de commercialisation devraient suivre quatre principales lignes:

**a. Participation à des foires et salons.** Il faudrait créer un circuit de manifestations commerciales, destinées à des opérateurs professionnels et/ou au grand public, « approuvées » par les associations représentant les Métiers d'Art et destinées à la commercialisation des produits de l'artisanat artistique. En plus des foires et salons, il est nécessaires de prévoir la mise au point d'outils de soutien, de formation et d'accompagnement des entreprises qui leur permettront de profiter au mieux des occasions commerciales et des expositions.

**b. Magasins spécialisés et/ou galeries.** Il convient d'identifier et/ou de créer des réseaux de magasins spécialisés dans la vente de l'artisanat artistique.

**c. Rapports avec des circuits commerciaux génériques et d'ameublement de haut niveau.**

**d. Initiatives de co-promotion avec la GDO (Grande Distribution Organisée).**

**3. Recherche et Innovation.** Afin de répondre stratégiquement aux exigences d'innovation des entreprises du secteur, il faut définir un nouveau concept d'innovation, compatible avec les dimensions et les caractéristiques des entreprises des Métiers d'Art. Ce nouveau concept envisage, en plus de l'innovation essentielle dans les résultats (comme le produit ou la technologie), une innovation des processus cognitifs appelés à élaborer l'innovation de façon durable et non sporadique. On parle donc d'une **innovation stratégique, soutenue par une innovation de type organisationnelle**, grâce également à la mise au point de modèles de développement de systèmes de réseau<sup>2</sup>.

**4. Formation.** Soutenir des modèles de formation au sein des entreprises et lancer des circuits de tutorat. Cartographie à l'échelle européenne de la formation au niveau secondaire et tertiaire, se référant à l'artisanat artistique également afin de constituer un système européen de la formation. Il serait possible de constituer également un réseau d'écoles d'excellence, qui intè-

<sup>2</sup> Le concept d'innovation stratégique et d'organisation, lié à un modèle en réseau pour l'innovation, est parfaitement conforme aux directives communautaires en matière de politique de l'innovation.

grent l'artisanat artistique traditionnel au sein de leurs parcours de formation. En outre, on pourrait considérer une sorte de "formation continue" des artisans, ou si l'on préfère, une mise à jour constante de ceux-ci, en matière d'aspects techniques et de production, esthétiques, formels, de marketing, de communication des produits, et normatifs; les écoles en tant que lieux de recherche constituant un système intégré de services. La formation dans les métiers d'art au niveau européen est sollicitée également par les nouveaux besoins de formation continue et de formation pendant toute la durée de vie qui sont induits par l'innovation technologique, par la communication et par d'autres aspects de l'activité d'entreprise.

**5. Education.** Il convient de construire une Histoire de l'Art et des Arts décoratifs au niveau national et international, considérée également dans son rapport avec l'évolution et avec l'histoire des arts majeurs; on note en effet la nécessité d'introduire des Cours d'Histoire de l'Art à tous les niveaux de formation. Cela permettrait de renforcer l'espace culturel commun européen et la créativité qui sont nécessaires pour favoriser l'affirmation d'une identité commune européenne dans le secteur de l'artisanat artistique.

**6. Tourisme.** L'industrie du tourisme représente une des principales industries en Europe, en termes de création de postes de travail et de chiffre d'affaires: environ 80% des touristes européens voyagent pour le plaisir tandis que les 20% restants voyagent pour raison professionnelle<sup>3</sup>. L'artisanat représente une composante fondamentale de l'offre touristique<sup>4</sup>, comme un véritable "attrait touristique" et il devient donc fondamental de valoriser les synergies entre artisanat et tourisme dans une optique de valorisation et de développement réciproques.

**7. Musées.** Le rapport entre Métiers d'Art et musées et/ou circuits de musée représente une autre facette de ce très étroit lien déjà cité entre Métiers d'Art et culture – au sens le plus large – du territoire de production et d'appartenance. C'est pourquoi le système des musées se préfigure comme un partenaire important dans le développement et la valorisation de l'artisanat artistique, à travers deux principales lignes d'action:

**a. Artisanat artistique et librairies des musées.** La production et la commercialisation d'objets inspirés du patrimoine artistique sont souhaitables, dans le but de développer un lien entre artisanat et art et de concourir à troubler la logique du "souvenir", en proposant avec des produits de qualité, une inhabituelle clé de lecture de l'œuvre d'art en soi.

**b. Expositions temporaires liées aux musées.** Les espaces annexes et/ou limitrophes des musées peuvent être destinés à l'organisation d'expositions temporaires – personnelles et/ou collectives – consacrées aux excellences de l'artisanat artistique et traditionnel, en contribuant ainsi à considérer certaines productions comme les arts décoratifs modernes. Développer la production et la co-production d'exposition dédiées aux Métiers d'Art en partenariat avec des musées de référence.

<sup>3</sup> Source Organisation Mondiale du Tourisme.

<sup>4</sup> D'après une recherche effectuée au niveau italien en 2002, l'artisanat artistique se place à la troisième place, après les beautés du paysage et le patrimoine artistique, parmi les motifs d'attraction pour les touristes italiens et étrangers. La majeure partie des achats est effectuée directement dans les boutiques, afin de renforcer le lien avec le territoire dans lequel on réside, même si ce n'est que temporairement, et pour avoir un souvenir plus vif de l'expérience vécue.